

# MÉMO SÉCURITÉ

ENTREPRISES  
ARTISANALES  
DU BTP



## LE RISQUE COUPURE

**Le risque coupure est un risque qui concerne l'ensemble des métiers du BTP et du paysage. Soyez vigilant !**

Il est particulièrement présent lors de l'utilisation d'outils et ou de machines tranchantes. Une coupure, même minime, reste un risque à ne pas ignorer.

# LE RISQUE DE COUPURE

## LE RISQUE DE COUPURE CONCERNE TOUTES LES ENTREPRISES. IL EST DONC PRIMORDIAL DE SE PRÉMUNIR DE CE RISQUE.

Les situations de travail qui exposent au risque de coupure sont nombreuses dans le secteur du BTP et du paysage :

- Utilisation d'outillages et matériels tranchants (cutter, couteau, scie, grattoir, cisaille...),
- Manutention manuelle et manipulation de matériaux coupants (le verre, l'alu...),
- Manipulation d'outils électroportatifs (meuleuse, tronçonneuse,...).

### LES FACTEURS FAVORISANT LE RISQUE DE COUPURE :

- L'utilisation d'un outil inadapté, usé ou mal entretenu,
- Le retrait des protections de sécurité sur les machines et outillages électroportatifs,
- L'exposition à un bruit intense,
- Un mauvais éclairage ou un manque de visibilité,
- Un chantier et/ou un atelier mal rangé,
- L'effet rebond du matériel électroportatif,
- La fatigue, le stress,
- Le fait de travailler dans l'urgence ou la précipitation,
- Des gants et des vêtements inadaptés ou absents.



# LES CONSEQUENCES DES COUPURES

LES ACCIDENTS LIÉS À UNE COUPURE PEUVENT AVOIR DES CONSEQUENCES GRAVES SUR :

## LA SANTÉ

- Plaies superficielles ou profondes,
- Risques d'infection (tétanos,...),
- Séquelles, mobilité réduite.



## VOTRE ENTREPRISE

Outre les conséquences humaines, une coupure peut avoir un impact sur :

- La réorganisation du travail sur le chantier ou en atelier,
- Le remplacement du salarié blessé,
- La productivité de l'équipe,
- L'image de l'entreprise.



## PENSEZ-Y !

Lors de l'évaluation des risques, n'oubliez pas d'intégrer le risque de coupure dans votre Document Unique afin de mettre en place des mesures de prévention adaptées.

## LES OUTILS ELECTROPORTATIFS / LES MACHINES

Les outils électroportatifs (scies, meuleuses...) et machines sont conçus avec des **protections intégrées** (carter, capot...).

### RETIRER OU BLOQUER CES SÉCURITÉS VOUS EXPOSENT DIRECTEMENT :

- Aux lames / disques de l'outil,
- À une perte de maîtrise de l'outil,
- À un risque d'accident.

### LORS DE L'UTILISATION DE MACHINES ET D'OUTILS ÉLECTROPORTATIFS, IL EST PRIMORDIAL DE :

- Respecter l'usage selon la notice d'utilisation du fabricant,
- Conserver toutes les protections en place,
- Ne jamais modifier l'outil,
- Assurer son entretien régulier en suivant les conseils du fabricant.



#### PENSEZ-Y !

Après usinage ou découpe, des bavures, échardes ou arêtes vives peuvent subsister. Il faut les retirer en les ébavurant, meulant ou ponçant pour éviter les coupures.

# LES BONNES PRATIQUES

## CERTAINES PRATIQUES PERMETTENT DE RÉDUIRE LES RISQUES DE COUPURE :

### Avant l'utilisation d'outils à risque :

- Lire la notice d'instruction du fabricant,
- Vérifier l'état des outils,
- Utiliser des gants adaptés à la taille des mains pour une dextérité optimale, vérifier au préalable l'état de conservation des gants (craquelures, déchirures, usure prononcée...).
- Choisir un outil adapté à la tâche à réaliser,

### Pendant l'utilisation :

- Travailler dans un espace éclairé, rangé et organisé,
- Eviter toute source de distraction.

### Après utilisation :

- Nettoyer l'outil sans contact direct avec la lame,
- Ranger les outils coupants dans un emplacement sécurisé,
- Lavez-vous et séchez-vous les mains après retrait des gants.



### ATTENTION

Un outil ou matériau mal rangé peut blesser lors de déplacement dans l'atelier ou sur chantier ou lors de la prochaine utilisation.

## FORMATION ET SENSIBILISATION

La formation et la sensibilisation sont importantes pour limiter le risque de coupure. Un salarié mal informé, nouvellement arrivé ou utilisant un outil qu'il ne connaît pas, est beaucoup plus exposé aux accidents.

### BONNES PRATIQUES :

- Organiser des démonstrations lors de l'acquisition d'un nouvel outil ou d'une nouvelle machine,
- Rappeler régulièrement les règles de sécurité à l'ensemble de vos équipes,
- Sensibiliser vos équipes à la gestion et au tri des déchets, cette phase ne doit pas être négligée car la manipulation de matériaux coupants (verre, métal, bois...) expose aussi au risque de coupure,

Pensez à former certains de vos salariés au rôle de **Sauveteur Secouriste du Travail (SST)** pour savoir réagir efficacement en cas de coupure.



## ZOOM : LE PORT DES GANTS

LE PORT DE GANTS ADAPTÉS EST INDISPENSABLE POUR SE PROTÉGER DES COUPURES.

### QUAND LES PORTER ?

- Lorsque vous utilisez des outils tranchants ou coupants,
- Lors de la manipulation de matériaux pouvant couper : tôle, verre, bois...
- Lors du rangement ou nettoyage des outils,
- Lorsque le fabricant d'un matériel ou matériaux recommande le port de gants dans sa notice,
- En prévention, dès qu'un risque de coupure est identifié.

### COMMENT LES CHOISIR ?

Le choix des gants doit être un compromis entre protection et confort.

L'analyse du risque permet d'identifier le modèle adapté à votre activité tout en assurant une sécurité optimale.

### Pour le risque de coupure, privilégier des gants certifiés



NF EN 388



#### BON À SAVOIR

Sur le site de l'IRIS-ST ([www.iris-st.org](http://www.iris-st.org)) des fiches sur comment choisir ses gants par métier sont à votre disposition.

### QUAND LES CHANGER ?

- Dès que le gant **est usé**,
- Si la **notice du fabricant** recommande de changer de gant.

## LES AUTRES PROTECTIONS

Les gants protègent vos mains, mais d'autres équipements sont indispensables pour limiter les coupures et blessures liées aux éclats et projections.

En fonction de l'analyse des risques professionnels, pensez à porter ce type d'équipement :

- Lunette ou visière de protection afin de vous protéger contre les éclats de métal, de verre...
- Vêtements résistants et couvrants (manches longues et pantalon),
- Chaussures de sécurité,
- Manchettes.



# RÈGLES DE SÉCURITÉ

## Petite coupure

- Laver la plaie au savon,
- Une fois la peau sèche, désinfecter la plaie,
- Poser un pansement propre.

## Coupure profonde

(vous observez un saignement abondant)

- Demander à la personne de comprimer elle-même la plaie ou comprimez-la en vous protégeant avec un gant ou un morceau de tissu,
- Installer la personne au repos,
- Appeler le **15** et suivez les indications données par les secours.

## EN CAS DE COUPURE PROFONDE / SAIGNEMENT ABONDANT APPELER LE 15

- Signaler toujours l'accident à votre responsable de chantier /responsable hiérarchique.

## ZOOM sur la trousse de secours

La présence d'une trousse de secours est obligatoire sur chaque chantier.

Pensez à la mettre dans le camion !

Le contenu de la trousse de secours est à déterminer en collaboration avec la médecine du travail afin de répondre au mieux aux risques particuliers de l'entreprise.



EN SAVOIR PLUS

IRIS-ST  
2 RUE BÉRANGER  
75003 PARIS

IRIS-ST, pôle prévention des artisans du BTP  
et Paysage  
[www.iris-st.org](http://www.iris-st.org)

OPPBTP

[www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr)

**OPPBTP**

Avec le soutien de la CNAM  
et de Béranger Développement



**DÉCOUVREZ L'APPLICATION  
« LES MÉMOS IRIS-ST »**  
(mémos spécifiques à votre métier, quiz, actualités)

